



Programme

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 3 |
| 1. Urbanisme - Stop Béton - Un développement urbain réfléchi et concerté | 4 |
| 2. Environnement - Espaces verts | 6 |
| 3. Mobilité et stationnements | 9 |
| 4. Commerce | 12 |
| 5. Préservation et Valorisation du Patrimoine | 15 |
| 6. Tourisme | 17 |
| 7. Jeunesse | 18 |
| 8. Services aux Aînés | 18 |
| 9. Culture et Interculturalités | 19 |
| 10. Santé | 21 |
| 11. Logement - Service Social pour tous | 23 |
| 12. Sports | 25 |
| 13. Enseignement | 27 |
| 14. Services aux citoyens | 28 |
| 15. Gouvernance et participation citoyenne | 31 |



Introduction

Depuis deux décennies, notre commune aurait pu bénéficier d'un Schéma de Développement Communal (SDC) pour guider son évolution territoriale. Aujourd'hui, la mise en place d'un SDC devient enfin une obligation légale, et il est grand temps de saisir cette opportunité pour élaborer une stratégie de développement ambitieuse et cohérente.

Le SDC est un outil essentiel pour planifier le développement territorial de notre ville en tenant compte des besoins et des défis à moyen et long terme. Il sert de référence pour toutes les décisions liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire. Nous devons nous préparer à l'augmentation de la population, à l'expansion des parcs industriels, aux changements dans la mobilité, et aux impacts croissants des phénomènes climatiques extrêmes telles que les canicules, les sécheresses et les fortes pluies. Plus que jamais, il est crucial que le bien-être des citoyens soit au cœur de nos préoccupations.

Notre objectif est de travailler de manière proactive à la mise en place de ce schéma de développement, afin d'assurer une croissance équilibrée et durable pour notre commune. Le SDC nous permettra de répondre aux besoins actuels tout en anticipant les défis futurs, en intégrant des solutions adaptées pour protéger notre environnement et améliorer la qualité de vie de tous les résidents.

En définissant nos priorités au travers du programme stratégique transversal (PST), nous nous engageons à construire une commune résiliente et adaptable, capable de faire face aux évolutions démographiques et climatiques tout en préservant notre cadre de vie. Notre programme de propositions se décline sous 15 sujets majeurs, il reflète notre détermination à élaborer des solutions concrètes et à mettre en œuvre des actions qui répondent à ces enjeux cruciaux. En travaillant ensemble, nous créerons un avenir prospère et durable pour notre communauté.

1. Urbanisme - Stop Béton – Un développement urbain réfléchi et concerté

Le stop béton est un élément majeur d'une vision réfléchie et concertée sur le développement urbain. C'est la prise en compte de l'importance des espaces verts pour notre bien-être. Le stop béton ne peut être vu comme un slogan radical limitant tout développement d'infrastructures ou de constructions de logements en réponse à des besoins identifiés. Le stop béton est une prise de conscience lors de toute décision de l'importance de veiller à garder des espaces verts .

Nous avons constaté au cours des dernières années une extension de la ville et la suppression des espaces verts au cœur de la cité aclote, ce qui a un impact majeur sur notre qualité de vie. Les très nombreux permis accordés pour de nouveaux grands ensembles immobiliers risquent de sortir de terre très prochainement et altérer notre bien-être. En cette fin de législature, des projets pour 3700 logements sont à l'étude et sont susceptibles d'être validés, parmi eux les plus grands projets sont ceux du Val de Thines (1200 logements) et de la Brugeoise dans sa partie située de l'autre côté de la chaussée de Hal (1000 logements).

Plus que jamais le stop béton aura son importance ainsi que le SDC.

Nous souhaitons que les projets en cours ne puissent être validés sans le SDC (Schéma de Développement Communal).

Nos propositions :

Une approche globale des grands projets immobiliers

Nous proposons de lier tous les nouveaux projets importants à une étude globale de la mobilité, une étude qui tiendrait compte non seulement des particularités du site mais une étude qui anticiperait les impacts de tous les permis en cours ou susceptibles d'être délivrés autour du site. Dans ce même contexte d'analyse, les besoins d'infrastructures et les besoins essentiels en espaces verts seront étudiés en tenant compte des nouvelles contraintes sociales et environnementales en matière de durabilité.

Trop souvent, les projets sont étudiés sur une surface limitée sans tenir compte des d'autres projets en cours. Les cinq projets à l'étude autour du rond-point du Panier vert sont une illustration du manque de concertation, les promoteurs eux-mêmes s'étonnant des projets qui modifient notablement le paysage et la mobilité des lieux.

L'étude globalisée permettra de déceler les besoins en termes de crèches, d'écoles, d'accueil extrascolaire, de services administratifs, de lieux de réunions pour l'associatif, d'infrastructures sportives, et de nouveaux espaces verts.

Une écoute des citoyens et une information plus transparente

Les riverains ne sont pas assez écoutés dans leur réflexion et remarques. Nous ne voulons pas limiter cette écoute aux seules réunions de concertation imposées par la RW pour des modifications ou ouvertures de voiries

- **Nous souhaitons mettre en place des réunions citoyennes** avec de vrais échanges et décisions partagées pour tous les projets importants en amont des projets, ces échanges permettraient de déceler des forces et des faiblesses des projets.
- **Nous souhaitons une transparence sur les permis en cours pour une vue globale**
- **Nous nous engageons à publier sur le site Internet de la Ville tous les dossiers soumis à enquête publique**

Régie foncière communale

Nous souhaitons créer une régie foncière communale afin que la Ville ait plus de maîtrise par rapport au développement urbain et aux exigences environnementales. La régie foncière communale sera l'entité publique qui aura pour mission de gérer, développer et valoriser le patrimoine foncier et immobilier de Nivelles. Ce sera un outil efficace pour créer de nouveaux espaces verts.

Marchés publics

Nous souhaitons imposer le recours aux clauses sociales, éthiques et environnementales dans les marchés publics afin que les marchés publics soient attribués de manière plus responsable.

Accès à la terre

Afin de promouvoir des pratiques agricoles durables et diversifiées, nous allons étudier la possibilité de soutien à l'installation d'exploitations respectueuses de la terre (baux à long terme ou de partenariats publics-privés). L'accent sera mis sur l'accès facilité au foncier agricole, avec une priorité donnée aux terres disponibles au sein du patrimoine du CPAS (Centre Public d'Action Sociale).

Pour éviter l'appropriation des terres par des projets spéculatifs, nous soutiendrons la création d'exploitations cogérées par les citoyens.

Limitation de l'usage du crépis blanc sur les façades

Le crépis blanc se dégrade beaucoup trop rapidement et diminue l'attrait de nos façades. Des solutions alternatives existent, nous souhaitons les promouvoir.



2. Environnement - Espaces verts

Les espaces verts nouveaux et les plantations sont de première importance pour aérer la ville, pour lutter contre l'imperméabilisation du sol et lutter contre le réchauffement climatique. Nous souhaitons une commune proactive et ambitieuse en matière d'environnement, avec de vrais choix stratégiques dans la ligne d'un développement durable. Nous ne voulons plus du green washing actuel ! Chaque habitant doit avoir accès à un espace vert dans un environnement proche.

Nous souhaitons maintenir la ceinture verte de Nivelles, pour que nous puissions toujours être fiers d'affirmer que la ville de Nivelles est une ville à la campagne.

Nos propositions pour verdir notre ville

1. Engagement de planter un certain nombre d'arbres sur la durée de la législature et sanctionner l'abattage d'arbres

- **Planter des arbres lors de chaque nouveau permis de construire** : Chaque permis délivré devra inclure une obligation de plantation d'arbres.
- **Sanctionner l'abattage d'arbres en imposant de replanter**. Pour tout arbre de plus de 5 ans abattu par un promoteur, 3 arbres devront être plantés et entretenus pendant au moins 7 ans.
- **Planter dans les quartiers** : Nous pourrions planter plus d'arbres, y compris des arbres fruitiers, dans des quartiers comme Petit Baulers et Maillebotte, ainsi que le long du RAVeL.
- **Créer un jardin fruitier** : Nous souhaitons engager le dialogue avec la Fédération Wallonie Bruxelles pour planter un grand jardin fruitier autour de l'ancien athénée, avec un parc accessible aux habitants du quartier.

2. Protection des espaces verts et création de nouveaux espaces

- **Veiller à inciter les promoteurs** à augmenter la part dévolue aux espaces verts dans les projets de logement ou d'activité économique, et veiller à contrôler que les espaces verts ainsi créés prennent bien racine et soient régulièrement entretenus
- **Végétaliser les espaces communaux** : Nous proposons de planter des arbres et des végétaux par tout où c'est possible sur les terrains communaux.
 - o Place des 4 Vents : Créer une couronne verte tout autour de la place.
 - o A proximité de l'allée des 3 Tilleuls et de la rue de l'Argayon, planter sur les espaces communaux actuellement engazonnés.
 - o Cimetières : Ajouter davantage d'arbres pour améliorer la couverture végétale.
- **Créer un nouveau parc urbain** : Nous voulons créer un parc à l'opposé du parc de la Dodaine, facilement accessible depuis le centre-ville.

▪ **Aménager les axes principaux** : Nous souhaitons négocier avec la Région Wallonne pour que les pistes cyclables soient bordées de haies et d'arbres. Nous proposons de demander également de planter massivement autour des ronds-points et à leurs abords (par exemple, Nivelles Nord, Nivelles Sud, RN25.)

Notre engagement pour la participation citoyenne et l'embellissement urbain

▪ **Soutenir les projets écologiques** : Nous allons encourager et soutenir les associations et les écoles dans leurs initiatives écologiques. Nous favoriserons la végétalisation des devantures ainsi que celles des toitures plates .

▪ **Simplification administrative** : Nous veillerons à faciliter les procédures permettant de fleurir les façades ou les végétaliser.

▪ **Entretien les sentiers** : il est urgent de finaliser le projet "Trace ton sentier". Lorsque les sentiers seront bien définis, il faudra en assurer l'entretien avec l'aide du personnel communal et des bénévoles.

▪ **Promouvoir les jardins collectifs**: Nous proposons de recenser tous les jardins collectifs et coins de terre existants, d'en faire la promotion et d'étudier la possibilité d'en créer de nouveaux.

▪ **Embellir les espaces publics** : Nous souhaitons embellir et végétaliser les espaces publics pour les rafraîchir en été et les rendre plus agréables. Nous installerons du mobilier urbain, des bacs à fleurs, des éléments de jeux pour enfants, des marquages au sol, ainsi que des équipements sportifs.

▪ **Transformer le parc de la Dodaine** : Nous pourrions associer esthétisme et besoins environnementaux ou sociaux :

1. Réorganiser la gestion du parking et la mobilité en veillant à limiter l'accès aux voitures et à favoriser le Kiss and ride et l'usage de la mobilité douce

2. Étudier la systématisation de navette lors d'évènements sportifs en fermant les accès (parking à prévoir faubourg de Charleroi?)

3. Étudier l'extension possible du site pour permettre accès voiture par le contournement avec Parking double étage + panneaux solaires au-dessus = expropriation de terres, côté ville accès limité à la mobilité douce et certains véhicules résidentiels.

4. Etudier avec le Tec la possibilité d'avoir un arrêt.

5. Promouvoir le covoiturage / zone de dépose à indiquer à l'extérieur de la ville

6. Réserver une espace aux plants fruitiers ou légumiers, dont la cueillette serait organisée par les écoles et redistribuée à des associations.

7. Installer des maisons à insectes.



Pour un urbanisme responsable :

- **Densifier les zonings avec précaution** : Nous soutiendrons la limitation de l'extension des zonings tout en veillant à une densification raisonnée.
- Nous allons soutenir le dialogue avec les entreprises et l'intercommunale InBW afin de valoriser les nombreux espaces engazonnés autour des entreprises pour un programme riche en biodiversité
- Nous veillerons à imposer les chemins pour la mobilité douce ainsi que la plantation d'arbres pour les entreprises situées dans ces zones industrielles et occupant une surface au sol importante

Inondations :

Nous proposons de mettre en place une personne en charge de veiller particulièrement et en permanence aux aspects du territoire susceptibles de provoquer des écoulements d'eau non contrôlés et des risques d'inondations. Cette personne devant être en contact étroit avec l'association Contrat rivière Senne et avec le monde agricole.

Agriculture :

Nous proposons de veiller à :

- soutenir toute initiative visant à aider les agriculteurs à diminuer ou supprimer l'usage de pesticides
- soutenir la plantation de haies pour favoriser la biodiversité mais aussi bien utile à la prévention d'inondations
- soutenir l'acquisition de terres dans le cadre d'une démarche d'offre de produits locaux



3. Mobilité et stationnements

Si nous souhaitons améliorer la mobilité et diminuer le passage de voitures, il est nécessaire de développer une complémentarité entre les différents modes de transports et de la rendre visible et pragmatique pour tout un chacun. Réduire la présence des voitures est essentiel pour plusieurs raisons : la santé (qualité de l'air), l'environnement (lutte contre le réchauffement climatique), et le bien-être (création d'un espace de vie plus calme, sûr et agréable). Cela nécessite d'organiser et de faciliter d'autres modes de déplacement mais aussi d'améliorer la gestion des parkings car celle-ci ne permet pas de soutenir adéquatement le commerce. Nous ne pouvons accepter que des visiteurs ou clients renoncent à venir en ville suite à des verbalisations pour stationnement inadéquat et cela malgré leur bonne foi.

Nos propositions :

- **Mise en œuvre du Plan Communal de Mobilité (PCM)** : concrétiser au plus vite le PCM qui a été élaboré en 2003 et actualisé en 2021
- **Mobilité douce** :
 - o **Réaliser au plus vite les aménagements cyclables du PCM** et le compléter du maillage equis suite aux derniers projets immobiliers, en répondant aux appels à projets de la Région Wallonne.
 - o **Développer un réseau cyclable continu et sécurisé** vers les écoles, gare, clubs sportifs, entreprises, lieux de culte, etc. Par exemple, relier le Petit Baulers à la ferme de l'Hostellerie et à la gare via une jonction par le bois longeant le ring nord.
Ce réseau doit être intégré au PCM.
 - o **Vélobox dans chaque quartier** : Installer des vélobox dans les quartiers les plus denses, avec un formulaire en ligne pour en faire la demande.
Prévoir des parkings gratuits et sécurisés pour vélos.
 - o **Voies vertes dans les nouveaux projets** : Intégrer l'obligation de créer des voies vertes dans tous les nouveaux projets urbains.
 - o **Organiser un salon de la mobilité alternative** en veillant à soutenir les magasins de la ville qui proposent des solutions de mobilité douce



▪ **Mobilité piétonne :**

- o **Assurer un entretien des trottoirs :** nous proposons un plan de renouvellement
- o Équiper l'espace public pour faciliter la marche (par exemple, installer des grilles pour traverser les caniveaux,
- o Augmenter le nombre de passages piétons
- o Mettre en place des mesures concrètes contre les incivilités telles que les stationnements sauvages, les déjections canines.
- o **Concrétiser le projet "Trace ton sentier"** (lancé en 2019) pour que la mobilité piétonne devienne une habitude et une véritable alternative, en collaboration avec les services communaux pour l'entretien des sentiers.
- o **Encourager les parents à marcher avec leurs enfants :** Promouvoir les actions permettant aux parents de se garer plus loin des écoles, prévoir des aménagements ludiques au sol. Étudier la faisabilité de transformer la rue Sotriamont en rue scolaire. Favoriser les Zones de dépose à l'écart des écoles
- o **Veiller à installer des bancs sur les trajets piétons** dans la ville mais aussi en dehors du centre-ville

▪ **et pour les voitures :**

- o **Bornes électriques :** Déployer un réseau de bornes électriques à travers la ville et sur les divers parkings.
- o **Extension de la zone 30 km/h :** lancer l'étude de l'extension de la zone 30km/h aux zones urbaines pour plus de sécurité et si elle est favorable l'appliquer. Privilégier la zone 30km/h aux très nombreux feux de signalisation au cœur de la ville. Nous souhaitons un contrôle plus important aux entrées des zones.
- o **Voitures partagées :** Implanter des voitures partagées (Cambio) au centre-ville et les imposer aux nouveaux projets immobiliers (dans le cadre des charges d'urbanisme). Un parking gratuit pour ces voitures, comme à Namur, serait une incitation.

▪ **Autres transports**

- o **Transports en commun :** En partenariat avec le TEC
 - **Gare de Nivelles : Défendre les intérêts des citoyens,**
 - il n'y a pas toujours pas d'accès à toutes les voies autrement que par un grand escalier ce qui empêche l'accès aux PMR et rend l'accès très difficile aux poussettes, aux vélos, aux voyageurs ayant de lourdes valises,
 - la nouvelle salle des voyageurs est étonnamment bien trop petite au vu du nombre de navetteurs
 - **Assurer des liaisons pour les villages,** notamment Monstreux et Bornival. Le TEC à la demande serait une solution idéale pour relier ces localités périphériques à des points d'intérêt centraux.
 - **Mettre en place des navettes Proxibus** dans les zones où il manque des lignes de bus

classiques. Le budget estimé est de 70.000 €/an si les navettes sont gratuites.

- o **Taxi social et navettes à la demande** : Promouvoir ce service et prévoir une offre en soirée pour faciliter l'accès au Centre culturel.

Accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :

La mobilité réduite peut toucher chacun de nous à un moment de notre vie (handicap, accident, maladie, enfants en poussette, etc.). Nous veillerons à :

- Implémenter le concept de PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public) afin de faciliter le déplacement piéton dans la commune
- Adapter les trottoirs pour permettre un maximum d'accès aux lieux les plus demandés, un plan d'habilitation devra être défini .
- Centraliser les observations auprès d' une personne pour y apporter des réponses.
- Mettre des bancs aux endroits nécessitant un temps de pause (montée rue de Sotriamont)

Infrastructures et Parkings

Nous souhaitons :

- **Abribus aux endroits appropriés**: Installer ou déplacer des abribus pour les usagers des transports en commun en veillant à respecter les sites (Grand Place, place E Delalieux ...)
- **Accès au RAVeL** : Aménager un accès au RAVeL depuis l'IPAM avec une rampe et des escaliers larges.
- **Parkings de proximité** : Proposer des solutions de parkings de proximité, en tenant compte des besoins du commerce du centre-ville et des infrastructures culturelles. Étudier les possibilités de partage des parkings semi-publics ou privés existants (École Normale, écoles, Forem, InBW). Étudier les opportunités de parkings offertes par le futur projet immobilier de l'ancien bâtiment Belgacom en collaboration avec le promoteur ainsi que lors de la reconversion du site de l'hôpital en privilégiant un parking arboré.
- **Signalisation des parkings** : Améliorer la signalisation des parkings par l'installation de panneaux indiquant clairement leur emplacement comme celui de Roblet (100 places gratuites pendant 2 heures).
- **Prolongation du délai de parking gratuit** : augmenter à une heure la durée du parking gratuit, actuellement fixée à une demi-heure

Collaboration avec le SPW et l'InBW :

- **Améliorer la collaboration avec le SPW**: Travailler en meilleure coopération avec le SPW pour les routes non communales, afin d'éviter les réponses du type "cela ne dépend pas de la ville".
- **Améliorer la collaboration avec l'InBW**: Renforcer la communication et la collaboration avec l'InBW pour les zones proches des zonings.

4. Commerce

Analyse préalable et différenciation : Il est essentiel de réaliser une analyse approfondie pour connaître les besoins commerciaux de la ville, pour aider les commerces de Nivelles à se différencier des centres commerciaux et de l'achat en ligne. Cette analyse doit aboutir à un projet cohérent impliquant la Ville, l'association Nivelles-Commerces, et les commerçants eux-mêmes. L'objectif est de mieux comprendre les besoins des commerces locaux et d'élaborer des stratégies adaptées pour attirer davantage de clients. Une comparaison avec d'autres villes similaires sera requise.

Mise en place des actions préconisées par le schéma de structure commercial réalisé et mise à jour de celui-ci.

Affichage amélioré : Ces dispositifs sont cruciaux pour orienter les visiteurs vers les parkings disponibles et pour promouvoir les animations commerciales en cours et futures. Placer ces affichages à de nombreux emplacements stratégiques, tels que les entrées de la ville, à la Grand-Place, le long des voies principales, est primordial pour maximiser leur impact.

Dynamiser les zones commerciales : nous proposons :

- Un soutien financier et autres aides pour réoccuper les espaces commerciaux vacants.
- Une taxe d'innoculation est à réétudier pour les espaces commerciaux non utilisés dans les rues principales comme la rue de Namur et la rue du Géant.
- des incitations pour le respect des horaires d'ouverture minimaux et standardisés.

Événements commerciaux thématiques : Pour attirer un public diversifié, nous proposons d'organiser des événements commerciaux autour de thèmes spécifiques (par exemple, semaine italienne, semaine des femmes, semaine du folklore, semaine belge, etc.). Ces événements pourraient utiliser les espaces commerciaux vacants pour des promotions éphémères liées aux thèmes en question. Cette approche permettrait de créer une dynamique commerciale forte en attirant de nouveaux visiteurs.

Espaces éphémères pour activités socio-culturelles : Nous suggérons de transformer certains espaces vacants du centre-ville en lieux dédiés à des activités socio-culturelles, telles que des rencontres, ateliers, et expositions. Ces initiatives contribueront à animer les rues commerçantes, renforçant ainsi le tissu social et culturel de la ville.

Soutien aux jeunes entrepreneurs : Afin d'encourager l'entrepreneuriat local, nous proposons de créer un espace dédié pour le lancement de jeunes entreprises, avec un accompagnement adapté et des frais locatifs réduits. Cet espace serait un incubateur pour les jeunes talents locaux, leur permettant de se développer dans un environnement soutenu.

Prise en compte des activités commerciales : Lors de l'organisation d'événements, il est crucial de tenir compte en priorité des commerces et services qui sont présents de manière permanente. Ensuite, il convient de considérer les acteurs présents de façon régulière, tels que les maraîchers, foodtrucks, et producteurs locaux. Les activités ponctuelles, comme les foires, doivent être intégrées en dernier lieu. Cette hiérarchie permet de valoriser les acteurs les plus présents tout en offrant une flexibilité pour les autres événements.

Réimplanter le marché aux fleurs : Nous proposons de réinstaller le marché aux fleurs place Emile de Lalieux. Cela permettrait de créer un flux de visiteurs entre la Grand-Place et la place Emile de Lalieux, conformément aux recommandations du schéma de structure commerciale de la ville.

Amélioration des terrasses Horeca : En collaboration avec les établissements Horeca, nous souhaitons repenser l'occupation de la voirie par les terrasses afin d'améliorer l'esthétique urbaine. Cela inclut le rangement, l'entretien, et le respect des espaces piétons. Nous proposons de délimiter les zones de terrasses par de la verdure, avec un soutien de la Ville pour la réalisation de ces aménagements.

Réinventer le marché de Noël : Le marché de Noël doit retrouver son esprit festif et attractif. Nous envisageons, en collaboration avec l'association responsable OTN, de structurer le marché autour de plusieurs pôles, tels que le quartier St Jacques, la Grand-Place, et la place Emile de Lalieux, chacun offrant une ambiance particulière. Un quatrième pôle pourrait être situé à la gare pour accueillir les visiteurs arrivant par train dans l'esprit de Noël. Les établissements Horeca pourraient être encouragés à investir dans des infrastructures typiques de Noël, avec la garantie de pouvoir utiliser ces espaces chaque année.

Aménagement du 3e tronçon de la rue de Namur : Avec le déplacement de la gare, les flux piétonniers ont évolué, menaçant la vitalité commerciale du haut de la rue de Namur et des environs. Pour inciter les piétons à continuer d'emprunter cette partie de la rue, il est essentiel de réaménager le square Baron Seutin. Ce projet vise à rendre le quartier plus attrayant et accessible, ce qui devrait soutenir les commerces locaux.

Restructuration et centralisation des activités : La restructuration et la centralisation des activités commerciales et culturelles sont nécessaires pour maximiser leur impact. Des événements comme le carnaval, les foodtrucks, ou la fête nationale, doivent être coordonnés de manière à soutenir le commerce local. Pour ce faire, des investissements intelligents et ciblés seront nécessaires.

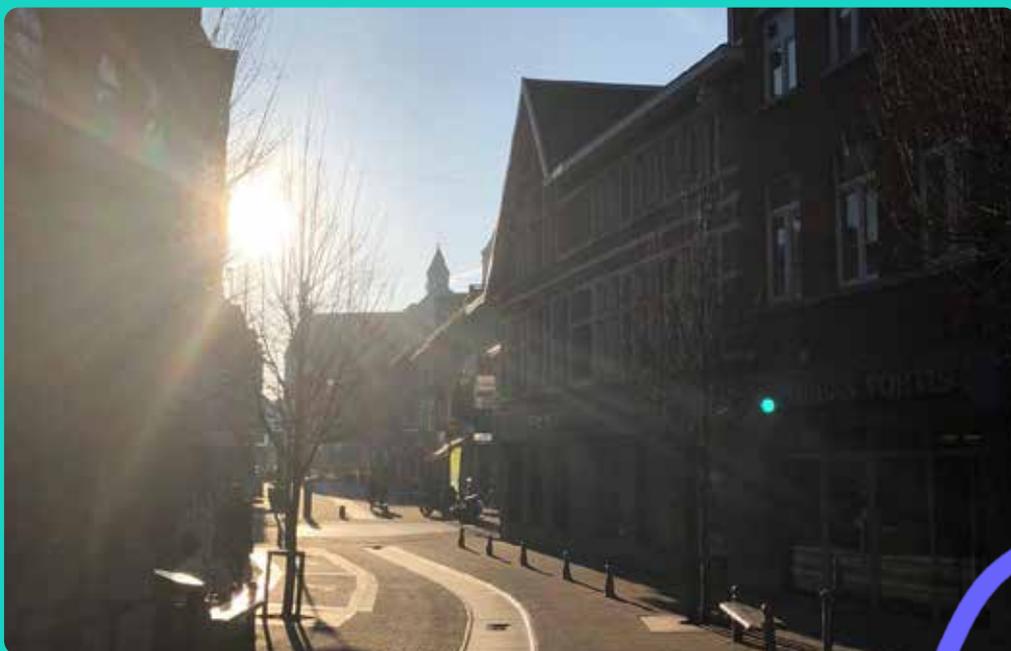


Accueil des nouveaux arrivants : Enfin, nous proposons d'organiser un stand dédié au commerce et à la culture lors de l'accueil des nouveaux arrivants. Cela permettrait de les informer des opportunités locales et de les intégrer rapidement à la vie économique et sociale de la ville.

Critères de soutien au commerce local : Dans les marchés publics, nous souhaitons imposer les critères pour favoriser les commandes aux commerces locaux par exemple : marché St-Nicolas (bonbons, jouets), marché fournitures scolaires, ...

Commerce équitable : Nivelles possède depuis 2012 le titre de Commune du Commerce Équitable. Nous veillerons à ce que cet engagement soit suivi d'actes concrets afin de promouvoir ce titre.

Commerce local : Nous souhaitons soutenir les petits producteurs locaux en leur donnant une meilleure visibilité. Nous voulons que lorsque des cadeaux doivent être faits par la Ville pour différentes raisons, des paniers cadeaux soient offerts, avec produits du terroir et produits locaux qui en découlent (comme conserverie de l'ASBL Emeraude, produits issus du Commerce Équitable)



5. Préservation et Valorisation du Patrimoine

Le patrimoine historique de Nivelles est depuis trop longtemps négligé. Des dossiers de rénovation comme ceux du Musée communal, de la Tour de Guet, et de l'église de Thines sont discutés depuis des années sans qu'aucune action concrète ne soit entreprise. Pourtant, l'Agence wallonne pour le Patrimoine (AWAP) subventionne jusqu'à 65 % les rénovations de bâtiments classés.

Nos propositions :

- **Entretien du patrimoine classé** : Il est impératif que la Ville conserve la maîtrise de son patrimoine classé ou remarquable et en assure l'entretien régulier.
- **Préservation du patrimoine**
 - Façades anciennes** :
Nous souhaitons soutenir la rénovation des façades et limiter l'usage du crépis :
 - o le crépis peut masquer les caractéristiques architecturales originales comme les pierres apparentes, les briques ou les détails en bois, qui sont souvent essentiels au caractère et à l'identité du bâtiment
 - o le crépis se dégrade plus rapidement ce qui entraîne des coûts d'entretien élevés pour conserver une apparence acceptable
 - o le crépis diminue la valeur du bien par la perte de son cachet
 - Patrimoine vert** : Intégrer la préservation des espaces arborés, comme ceux des Récollets, dans tous les projets d'aménagement urbain.
 - Relevé du patrimoine** : En collaboration avec le Musée et l'Office du Tourisme, nous souhaitons faire le relevé du patrimoine remarquable qui nécessite ou mérite un classement et entamer les démarches qui s'imposent à cette fin. En effet, de nombreuses façades des quartiers anciens ne sont pas classées et dès lors sujettes à des modifications qui les dénaturent parfois irrémédiablement lors de travaux
- **Coordination entre acteurs du patrimoine et du tourisme** :
 - Favoriser les contacts et la coordination entre les groupes nivellois impliqués dans le patrimoine et le tourisme pour dynamiser ces secteurs.
 - Mettre en place des synergies entre le Musée communal et l'Office du Tourisme pour développer un axe fort tourisme-culture-patrimoine.
- **Promenades en ville** : Créer des parcours pédestres et cyclables en ville, marqués au sol par des lignes de couleurs, pour guider les habitants et visiteurs à travers les points remarquables de Nivelles.
- **Folklore** : Nous nous engageons à valoriser et préserver notre riche patrimoine folklorique (carnaval, tour Sainte Gertrude, remise de label Tarte Al Djote,...) , et à veiller à soutenir

activement les groupes de femmes afin d'assurer une représentation féminine plus forte.

et plus précisément

- **Musée de Nivelles - Rénovation et promotion :**
 - Accélérer la rénovation profonde du Musée
 - moderniser l'utilisation et faire des events, des expos temporaires, utiliser son joli jardin
 - Faire connaître le Musée afin de promouvoir le tourisme local.
- **Sauvegarde des Récollets :** Engager une véritable concertation entre le promoteur, la Ville, et les riverains pour garantir une bonne gestion du site des Récollets,
- **Maison des Artistes :** Préservation et rénovation
- **Rénovation du Waux Hall :** accélérer les travaux de mise en conformité et de rénovation de la salle du Waux Hall. Ce lieu emblématique doit retrouver toute sa splendeur pour continuer à être un centre culturel dynamique
- **Académie :** la façade de l'Académie, autrefois un symbole du patrimoine architectural de la ville, a été détériorée par les voies d'accès réalisées dans l'urgence. Le budget important accordé à sa réorganisation intérieure n'a malheureusement pas été utilisé pour des rénovations minimales extérieures. Il est donc utile de revoir les accès afin de restaurer l'image de ce beau bâtiment. Il est nécessaire de changer les châssis et faire les quelques réparations requises à la façade.

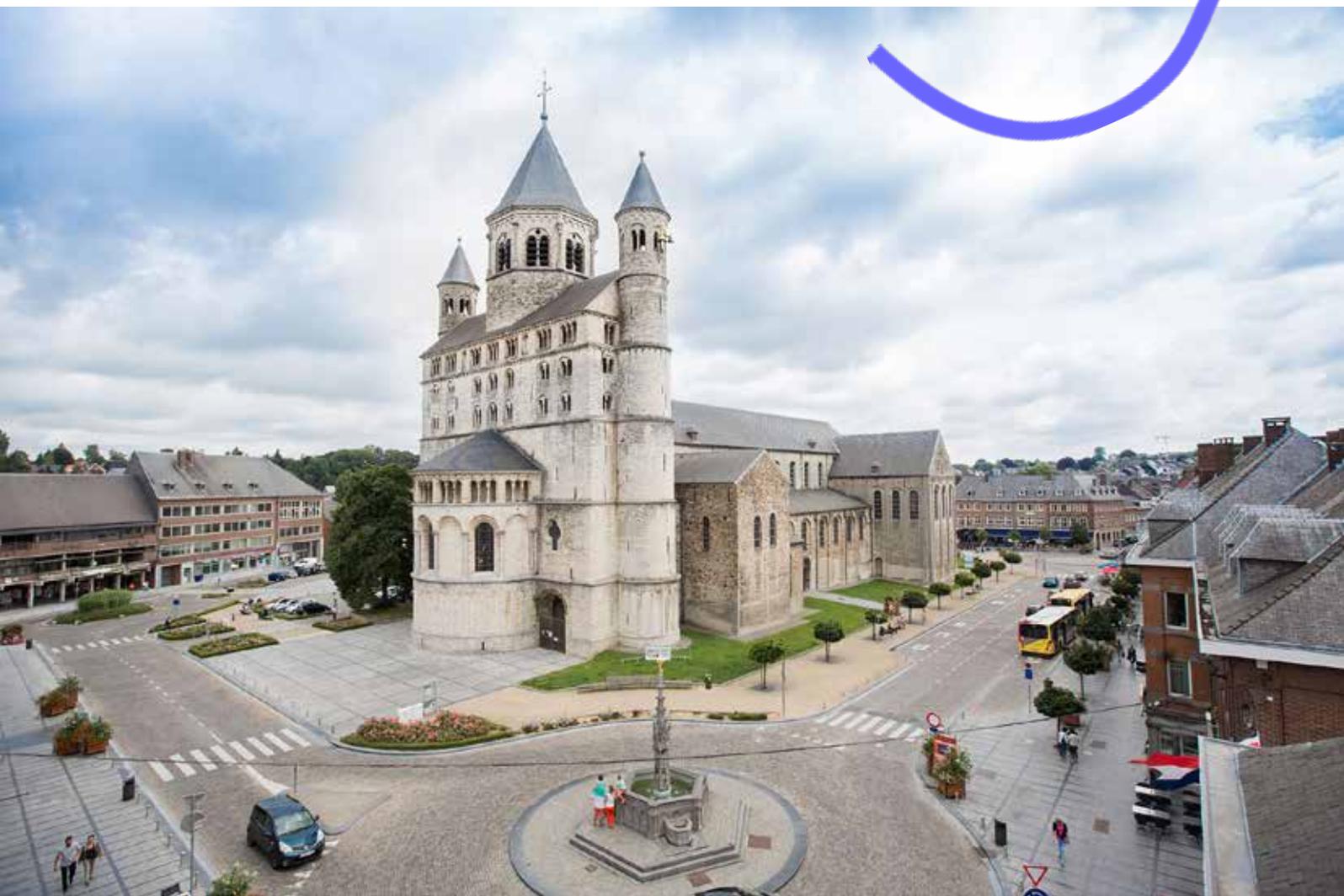


6. Tourisme

Il est urgent et important de revoir complètement l'OTN (Office du Tourisme de Nivelles)

Nous proposons de :

- étudier la relocalisation de l'Office du Tourisme : situé actuellement rue de Saintes avec un accès par escalier assez difficile, il est trop peu visible et dès lors trop peu fréquenté
- favoriser les partenariats avec le secteur de l'Horeca lors des visites
- promouvoir les visites du centre-ville avec les sociétés du zoning via des activités proposées lors de journée entreprises
- prévoir un accueil pour Motorhome
- Étudier et soutenir l'installation d'une Auberge de jeunesse, qui pourrait se situer près du RAVEL ou proche de la gare!



7. Jeunesse

- Chèques activités pour les jeunes :

Nous proposons la mise en place d'un «chèque activité» d'une valeur de 30 euros pour chaque citoyen de moins de 15 ans. Ce soutien, dont l'enveloppe totale est limitée à 50 000 euros, vise à encourager l'engagement des jeunes dans des activités sportives, culturelles ou éducatives, tout en facilitant l'accès aux ressources pour les familles.

- **Participation et activités** : Nous voulons encourager la participation des jeunes à des projets de quartier et soutenir des lieux dédiés aux activités pour jeunes, tels que des aires de jeux.

- **Locaux partagés** : Nous mettrons des locaux partagés à la disposition des associations locales et dans le centre-ville commercial, afin de favoriser la mixité socio-économique.

- **Révision des subsides** : Les subsides accordés aux associations locales seront revus en fonction d'un contrat de gestion détaillant les obligations respectives.

- **Prévention contre l'usage d'alcool - du tabac - de la drogue** : des actions spécifiques seront menées avec le soutien des mouvements de jeunesse et des clubs sportifs

- Lutte contre l'isolement :

o **Participation démocratique** : Nous encouragerons les aînés à participer à la vie démocratique locale.

o **Activités intergénérationnelles** : Nous multiplierons les activités et échanges intergénérationnels avec les écoles, le conseil des jeunes, les bibliothèques, et d'autres structures.

o **Information sur les aides** : Nous assurerons que chaque senior soit informé des aides disponibles auprès des mutuelles, du CPAS, ou de la Région Wallonne. Nous proposerons également une visite annuelle d'un service social pour les seniors, qu'ils soient isolés ou non.

o **Espace d'accueil** : Nous créerons un espace d'accueil pour les aînés, semblable à un magasin, où ils pourront demander des services et boire un café, tenu par des bénévoles.

- Lieux de Vie :

o **Autonomie** : Nous renforcerons l'autonomie des aînés en leur assurant un lieu de vie adapté à leurs besoins.

o **Logements partagés** : Nous informerons les aînés sur les options de logements partagés, tels que « Un toit deux âges ».

o **Création de logements kangourou** : Nous soutiendrons la création de logements mixtes (logements kangourou) dans les quartiers ou villages, pour permettre aux personnes âgées de rester dans leur communauté tout en offrant des logements adaptés au rez-de-chaussée et des appartements pour jeunes. Nous recenserons également les terrains communaux ou du CPAS pour ces projets.

8. Services aux Aînés

- **Fracture numérique** : Pour lutter contre la fracture numérique, nous agirons concrètement en informant les seniors des aides disponibles. Nous veillerons également à maintenir un guichet accessible à l'hôtel de ville pour assister les citoyens avec des démarches numériques.

9. Culture et Interculturalités

Renforcer la visibilité des activités culturelles : Nous souhaitons intensifier la communication via divers canaux (affichages, réseaux sociaux, partenariats locaux) que ce soit pour le cinéma Ciné4 de Nivelles qui propose une programmation de grande qualité ou pour le parcours d'Artistes tout comme pour tout autre activité

Faciliter la mobilité et le parking - Signalisation . Nous proposons de :

- négocier un accord avec le Forem pour permettre l'utilisation partagée de 60 places de parking situées juste en face du Ciné4, en soirée et les week-ends.
- améliorer la signalisation vers les lieux culturels (Waux Hall, ..)
- améliorer les solutions de mobilité en renforçant les liaisons de transport public ou en développant des solutions de covoiturage.

Valorisation des lieux existants : nous proposons pour ces divers lieux de :

- organiser des expositions temporaires thématiques, des visites guidées, ainsi que des événements en lien avec les autres institutions culturelles de la ville.
- encourager des animations croisées entre le musée, la bibliothèque, le Ciné4 et le Centre culturel permettant de créer des synergies entre ces différents acteurs mais aussi avec d'autres acteurs régionaux
- de mettre en valeur
 - o **le musée communal** : ses collections riches et diversifiées.
 - o **le cloître de la collégiale** : aménager son jardin et l'ouvrir régulièrement au public.
 - o **la maison des artistes** qui joue un rôle important dans la promotion de l'art et la culture à Nivelles, de faciliter l'organisation d'ateliers, et de rencontres artistiques avec d'éventuelles subventions pour des projets artistiques innovants

Lieux ouverts au public : nous souhaitons lancer une étude sur le positionnement des espaces tels que les services communaux, l'Office du Tourisme, le Musée, afin de pouvoir proposer le meilleur accueil adapté aux citoyens et aussi aux touristes. Lors de cette étude, nous proposons d'étudier l'opportunité d'un deuxième musée (ou espace), celui-ci serait par exemple dédié au folklore de la ville (Tour Sainte Gertrude - carnaval -Géants) avec un endroit de restauration des produits du terroir (bières - tartes) et l'exposition des costumes de Jean de Nivelles. Un endroit comme "Les récollets" pourrait correspondre à un tel projet.



Création d'une salle de moyenne capacité : Nivelles manque d'une salle de spectacle de moyenne capacité, capable d'accueillir des événements d'envergure intermédiaire tels que pour des concerts, des pièces de théâtre ou des conférences.. Nous proposons d'explorer les possibilités de partenariat avec une entreprise située dans l'un des zonings industriels de la région pour créer une telle salle.

Développement de l'Académie : Nous souhaitons concrétiser le projet de création d'une salle de danse, adaptée aux besoins des élèves et professeurs, afin de diversifier l'offre de cours et d'améliorer les conditions d'enseignement.

Solidarité internationale : Nous nous devons de veiller à encourager l'ouverture à d'autres citoyens du monde et de stimuler la solidarité. La Fête des Mondes, projet interculturel magnifique, sera encouragée et déclinée sur diverses actions réparties sur l'année.

Propositions supplémentaires pour soutenir la culture à Nivelles :

- Organiser des expositions accessibles à tous comme les expositions temporaires de sculptures en ville ou le long du RAVeL (où des caméras de surveillance pourraient être installées dans des zones dédiées à ces expositions temporaires)
- **Développer un réseau de "lieux de culture vivante"** : Créer des espaces dans différents quartiers de la ville où des performances artistiques (musique, théâtre de rue, danse) pourraient avoir lieu régulièrement. Cela rendrait la culture plus accessible aux citoyens et animerait les différents quartiers.
- **Soutenir les initiatives culturelles participatives** : Encourager des projets où les habitants peuvent eux-mêmes être acteurs, comme des chorales communautaires, des ateliers d'écriture, ou des projets artistiques collaboratifs. Ces initiatives renforceraient le lien social et l'engagement citoyen autour de la culture.
- **Création d'un label "Culture à Nivelles"** : Ce label pourrait être attribué à des événements, lieux ou projets culturels qui se distinguent par leur qualité et leur contribution à la vie culturelle locale.
- **Jumelage**: étudier un nouveau projet de jumelage de la ville (par exemple avec une ville ukrainienne)

10. Santé

Une Commune qui Prend Soins de Chacun

Nous proposons :

- Un suivi et une communication sur la qualité de l'air :

Il est essentiel de surveiller la qualité de l'air et d'informer les citoyens sur la présence d'allergènes et de composants chimiques nocifs, notamment ceux liés à l'activité industrielle (vents dominants provenant de zones à risque de Seneffe) ou agricole à proximité. Ces informations devraient être diffusées régulièrement pour sensibiliser et protéger la population.

- Une transparence sur la qualité de l'eau potable :

Bien que l'eau soit considérée comme potable selon les normes actuelles, il est important d'informer les citoyens sur sa qualité exacte. Une analyse régulière de l'eau de distribution doit être publiée dans le journal local, accompagnée de commentaires explicatifs, afin de rassurer la population sur sa sécurité. En particulier, des tests réguliers sur la présence de PFAS (substances perfluoroalkylées) doivent être réalisés pour garantir la pureté de l'eau.

- Veiller à améliorer la qualité de l'eau et de l'air :

Un dialogue constant doit être entretenu avec les industriels et agriculteurs locaux pour réduire les niveaux de nitrates et de pesticides, notamment aux points de captage de l'eau. Des soutiens techniques et financiers doivent être proposés aux agriculteurs pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

- Promouvoir une alimentation saine :

Des actions doivent être menées pour inciter les habitants à adopter des habitudes alimentaires saines et à privilégier l'achat de produits bénéfiques pour la santé, que ce soit dans les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse, l'administration, ou les écoles.

- Installer une fontaine d'eau potable sur la Grand Place

- **Instaurer des toilettes publiques** à l'extérieur de l'Hôtel de Ville et à l'entrée du parking Roblet accessibles de 7:00 à 22:00 (les locaux existent et les égouttages aussi)

▪ **Soutien aux personnes en situation de handicap :**

▪ **Soutenir les activités adaptées :**

Il est essentiel de soutenir les organismes qui proposent des activités scolaires et extrascolaires adaptées aux enfants lourdement handicapés. Cela peut se faire via des aides financières ou la mise à disposition de locaux accessibles pour permettre aux familles de bénéficier de moments de répit.

▪ **Garantir l'accessibilité des événements communaux** aux personnes en situation de handicap, afin d'assurer leur pleine inclusion.

▪ **Prévention des dépendances (alcool, drogue, tabac) :**

Nous proposons, en partenariat avec les acteurs locaux. :

▪ **Sensibiliser** : en accentuant les campagnes de sensibilisation contre les dépendances (alcool, drogues, tabac, médicaments, jeux...)

▪ **De lutter contre la consommation** excessive d'alcool en soutenant l'organisation d'un mois de janvier sans alcool "DRY JANUARY"

o Après des écoles chez les plus de 16 ans

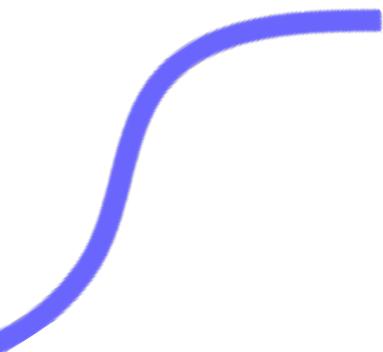
o Après des organisations de jeunesse et avec le soutien de mouvements de jeunesse et de clubs sportifs

o par exemplarité au sein des diverses organisations communales

o lors de drinks du mois de janvier organisés par la ville

▪ **De lutter contre la banalisation de la drogue.** Plus spécifiquement contre la cocaïne. Un courrier pourrait être adressé aux dirigeants d'organisations locales, les encourageant à devenir des porte-paroles dans cette lutte.

▪ **Récompenser les initiatives anti alcool - drogue - tabac** par des prix qui pourraient être décernés aux organisations sportives ou autres qui se distinguent par leurs actions



11. Logement - Service Social pour tous

Stop Béton avec droit au logement pour tous. Le mouvement Stop Béton n'entrave pas l'accès aux logements.

Afin de garantir un logement pour tous, nous proposons:

• Logements inoccupés

- o **Informé adéquatement les propriétaires** des soutiens existants comme l'Agence Immobilière sociale et le Relais Social du BW dont un employé a une formation spécifique (appelé capteur de logements)

- o **Taxer les logements inoccupés** : des taxes communales spécifiques doivent être correctement appliquées et revues à la hausse si nécessaire. Suite au contrôle de consommation en eau- gaz-électricité, il sera plus aisé d'identifier les biens inoccupés.

- o **Soutenir la réaffectation des logements** au-dessus des commerces via une régie foncière

- **Incitations à la rénovation** : Étudier la possibilité de subventions pour les propriétaires pour qu'ils rénovent et réhabilitent leurs logements inoccupés, afin de les remettre en état sur le marché. Les demandes de subventions devront être simplifiées et auront fait l'objet d'une communication suffisante.

- **Taxe pour absence de parking** : Nous souhaitons supprimer la taxe de 9.000 € imposée à chaque nouveau logement sans espace de parking ou lors de la suppression d'une place de parking. Celle-ci ne répond pas adéquatement à son but premier, elle favorise les personnes ayant les moyens de payer la taxe et contraint les moins favorisés à renoncer à leurs projets. Elle est non équitable tenant compte des nombreux citoyens qui ont modifié l'usage de leur garage.

Une approche de solidarité, d'intégration et de prévention des problématiques sociales dans la commune.

Plus de logements abordables

- Inclure, dans les grands projets immobiliers un certain nombre de logements à prix moyens, et 10% de logements sociaux.

- Faciliter les alternatives pour jeunes et seniors, comme les logements kangourou et les colocations.

- Étudier les possibilités de création d'habitats légers sur Nivelles, en phase avec la législation wallonne.

Présence des Éducateurs de rue - prévention

- **Renforcer la présence d'éducateurs de rue** : Engager des éducateurs de rue pour accompagner les jeunes dans les quartiers sensibles, prévenir la délinquance, et favoriser leur réinsertion par l'éducation, la médiation, et l'accompagnement individualisé.
- **Soutien au mentorat** : soutenir les associations qui veillent à développer le programme d'accompagnement des jeunes en difficulté, à la fois dans leur parcours scolaire et professionnel (comme l'AMO Tempo).
- **Ateliers de sensibilisation** : Organiser des ateliers de sensibilisation à la citoyenneté, à la violence, aux addictions et au respect des droits humains dans les écoles et les centres sociaux.

Amélioration de l'accès aux services sociaux

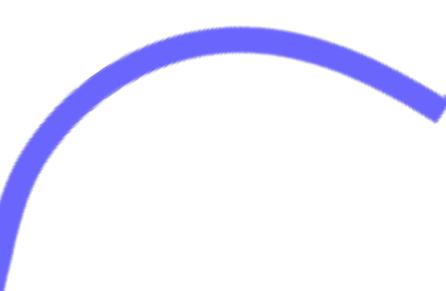
- Appuyer et augmenter dans la mesure du possible le nombre d'assistants sociaux du CPAS, afin qu'ils aient la possibilité de prendre plus facilement en charge les personnes dans la globalité de leurs problématiques.
- Veiller à assurer le lien avec les volontaires qui travaillent dans ce domaine.

Soutien aux personnes en situation de précarité

- **Création de logements d'urgence** : Travailler en étroite collaboration avec la Province et participer à la création d'un hébergement provincial d'urgence.
- **Soutenir les associations nivelloises** qui accueillent en journée ou hébergent à plus long terme des personnes en situation précaire (Ouvre boîte, Les 4 Vents, le Goéland)

Promotion de la santé mentale et du bien-être par le biais de la cellule Prévention Cohésion.

- **Espaces de parole et de soutien** : Créer des groupes de parole et des centres d'écoute pour les personnes souffrant de solitude, de dépression ou de troubles psychologiques.
- **Accompagnement psychologique gratuit** : Offrir des consultations psychologiques gratuites ou à faible coût dans les centres sociaux ou via des partenariats avec des professionnels locaux.
- **Campagnes de prévention sur la santé mentale** : Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la santé mentale, avec des événements, des conférences et des ressources d'information.



12. Sports

Favoriser la pratique du sport à Nivelles

Le sport doit permettre au plus grand nombre de pratiquer régulièrement une activité physique. Nous voulons soutenir cette politique en développant une offre d'activités sportives variées et accessibles financièrement.

Soutien aux citoyens nivellois :

Les infrastructures sportives sont largement soutenues par les communes, mais elles sont souvent utilisées par des personnes extérieures. Il est donc pertinent de soutenir les citoyens nivellois par des avantages spécifiques, comme des chèques activités.

Participation acceptable des clubs sportifs aux frais communs :

Il n'est pas acceptable que des clubs sportifs doivent arrêter leurs activités à cause de frais excessifs imposés par les services communaux sans concertation préalable. L'évolution des charges suite à de nouvelles infrastructures sportives doit être adaptée pour permettre la survie des clubs et la maîtrise des cotisations sportives. Nous proposons un dialogue constructif et la revue de ces frais. Nous pouvons prévoir une augmentation d'adhérents aux clubs suite à la maîtrise des coûts.

Plus d'infrastructures sportives :

L'extension de la ville implique une augmentation des infrastructures sportives. Un partenariat concret avec les entreprises sur le site doit être envisagé afin de créer un nouveau pôle sportif qui pourrait être cofinancé et utilisé non seulement par les habitants mais aussi par les nombreux employés des zonings environnants. Les infrastructures doivent être reliées par des pistes cyclables vers le centre-ville et les zonings.

Aménagement des espaces publics :

Nous souhaitons aménager les espaces publics afin de faciliter la pratique du sport « libre » (sentiers, itinéraires cyclopedestres sécurisés, espaces verts).



Organisation d'événements sportifs communautaires :

Nous favorisons l'organisation régulière des événements sportifs communautaires pour encourager la participation de tous les âges et niveaux de forme physique. Ces événements, tels que des courses locales, des tournois de sport amateur ou des journées portes ouvertes dans les infrastructures sportives, présentent plusieurs avantages :

- **Renforcement du lien social :** Ces événements favorisent les interactions entre résidents et créent un sentiment de communauté.
- **Motivation accrue :** En rendant le sport plus visible et accessible, ils encouragent les participants à adopter des habitudes de vie plus saines.
- **Visibilité des infrastructures :** Ils permettent de mettre en avant les infrastructures sportives disponibles et les activités proposées, augmentant ainsi leur utilisation.
- **Opportunités de découverte :** Ces événements offrent aux citoyens l'occasion de découvrir de nouveaux sports et activités physiques, souvent au travers de démonstrations et d'ateliers.
- **Dynamisation de la ville :** Ils contribuent à animer la ville, attirant des visiteurs et stimulant l'économie locale en favorisant les interactions dans les commerces et services locaux.



13. Enseignement

Nous proposons un ensemble de points visant à améliorer l'environnement éducatif à Nivelles, en soutenant les écoles, en promouvant des pratiques durables et en renforçant la collaboration entre tous les acteurs de l'éducation.

1. Soutien à la mobilité scolaire :

Les écoles doivent être soutenues par une étude spécifique de la mobilité. Nous proposons de :

- **Gestion de la mobilité aux abords des écoles** : Dialoguer avec la police communale et les directions des différentes écoles pour mieux gérer la mobilité aux abords des établissements. Cela inclut de réaliser un plan de déplacements scolaires adapté pour chaque école afin d'améliorer la sécurité et fluidifier les trajets.
- **Encourager la dynamique "Marche Tes 10 Minutes"** : Favoriser les trajets à pied pour les élèves en créant des itinéraires sécurisés et en améliorant l'accès aux écoles.
- **Soutien aux écoles** : Apporter un soutien égal aux écoles, qu'elles soient libres ou communales, pour développer des solutions adaptées à la mobilité scolaire.

2. Développement des écoles

Actuellement, malgré l'augmentation de la population, le nombre d'écoles reste inchangé, nous veillerons à étudier les besoins lors d'études d'impact et à y répondre.

3. Développement durable et espaces verts :

Chaque école devrait pouvoir bénéficier du soutien des services communaux pour maximiser l'utilisation des espaces verts et impliquer les élèves dans des projets de développement durable.

4. Gratuité du matériel pour les fancy-fairs :

Accorder la gratuité du prêt de matériel communal pour les fancy-fairs organisées par toutes les écoles, avec un forfait maximum par an, fonction du nombre d'élèves, afin de faciliter la réalisation de ces événements.

5. Sensibilisation à la solidarité internationale :

Partenariats internationaux :

- Établir des liens entre les élèves et des enfants d'autres pays, ainsi qu'avec des organisations telles que le centre MENA, pour enrichir leur perspective globale.
- Veiller à augmenter le budget consacré à la solidarité internationale afin de permettre des liens nouveaux entre écoles, mouvements de jeunesse, associations d'ici et d'ailleurs, tout bénéfique pour l'ouverture à d'autres cultures.

6. Dynamisation des Écoles de devoirs :

Deux écoles de devoirs sont actuellement gérées par la Ville de Nivelles, et trois par des associations. Nous proposons :

- **Redynamisation** : Redynamiser ces écoles pour mieux répondre aux besoins des élèves et aux exigences de l'ONE, en recherchant activement des bénévoles et en soutenant les animateurs communaux.
- **Création d'une nouvelle École de devoirs** : Étudier la possibilité de créer une école de devoirs supplémentaire pour répondre à la demande croissante

7. Collaboration entre écoles :

Mettre en relation les différentes écoles de Nivelles pour aborder ensemble les problématiques communes. Cela pourrait inclure :

- **Réunions et conférences** : Organiser des réunions régulières et des conférences communes pour discuter de sujets tels que la gestion des téléphones portables, la mobilité, la prévention de l'alcool et des drogues, le décrochage scolaire, le bien-être des élèves, le harcèlement, l'orientation des adolescents, etc.
- **Soutien communal** : Utiliser le soutien de la commune pour faciliter ces échanges et collaborations.

14. Services aux citoyens

Pour améliorer les services aux citoyens dans notre commune, nous proposons une série de mesures destinées à répondre aux divers besoins de notre communauté. Ces propositions visent à renforcer la gestion des déchets, améliorer l'accueil de la petite enfance, soutenir les jeunes et les seniors, et promouvoir le bien-être animal. Elles sont conçues pour encourager une meilleure organisation, favoriser l'inclusion, et créer un environnement plus durable et équitable pour tous les habitants.

1. Gestion des Déchets :

- **Points d'apports volontaires** : Nous proposons l'installation de conteneurs enterrés dans les espaces publics pour faciliter le tri des déchets. Ces conteneurs seront spécifiquement dédiés aux déchets organiques de cuisine (compostables) et aux déchets résiduels (déchets habituels du sac-poubelle).
- **Compostage de quartier** : Pour valoriser les déchets verts, nous suggérons de créer des composteurs de quartier. Un règlement précis d'utilisation régira leur fonctionnement afin de garantir leur efficacité.

- **Calendrier de broyage** : Nous organiserons un calendrier par quartier pour que les services communaux viennent broyer les déchets verts. Cela permettra de réduire les déplacements et d'optimiser la gestion des déchets.

2. Accueil de la Petite Enfance :

- **Création de crèches** : Nous soutenons la création de crèches supplémentaires pour répondre aux besoins des nombreux nouveaux quartiers. Le Centre de la Petite Enfance de Nivelles doit, avec l'aide de la Ville, étudier de près toutes les pistes possibles dans ce domaine.

3. Sécurité

Pour améliorer la sécurité et le bien-être de nos citoyens, nous proposons une série de mesures visant à renforcer la convivialité et l'efficacité des services de police, accroître la visibilité et la présence des agents de quartier, et améliorer les conditions de circulation et d'entretien des infrastructures. Voici nos propositions détaillées :

- **Renforcement de la visibilité des agents de quartier :**

Pour combattre le sentiment d'insécurité, il est crucial de renforcer la présence des agents de quartier et des équipes de terrain. Nous proposons d'augmenter la patrouille visible dans les quartiers, particulièrement lors des heures critiques particulièrement sur la Grand Place et autour de la gare.

- **Systématisation des réunions de quartier :**

Nous souhaitons instaurer des réunions régulières entre les agents de quartier et les résidents. Ces réunions permettront d'améliorer le dialogue entre les citoyens et les forces de l'ordre, de mieux comprendre les problématiques locales et de développer des solutions plus adaptées pour résoudre les problèmes de sécurité.

- **Amélioration de l'accueil à la zone de police et coordination des acteurs locaux :**

Actuellement, les bureaux de police manquent de convivialité et d'accessibilité. Le système de prise de rendez-vous obligatoire peut créer une impression d'inaccessibilité, surtout lors du dépôt d'une plainte. Il est essentiel d'améliorer l'accueil pour rassurer les citoyens, souvent en état de stress lorsqu'ils se rendent à la police. Nous proposons de revoir les procédures d'accueil pour qu'elles soient plus accueillantes et accessibles, en mettant en place un service d'accueil plus chaleureux et informatif.

Il est essentiel de mettre en lien les différents acteurs de la ville, tels que la police communale, les instances d'accueil de personnes précarisées, le CPAS, les agents de prévention, les associations et les services sociaux. Cette coordination permettra de déterminer les problèmes de sécurité prioritaires et d'élaborer des solutions communes pour les adresser efficacement.

- **Amélioration de l'éclairage public :**

Nous proposons d'améliorer l'éclairage des rues piétonnes, en particulier des passages pour piétons, pour plus de sécurité. Il est important de rétablir l'éclairage dans les premiers trajets des transports publics, notamment aux abords des gares et des arrêts de bus pour garantir la

sécurité des usagers pendant les premières heures de la journée. Nous souhaitons développer l'utilisation de l'éclairage public intelligent.

- Contrôles de vitesse :

Des contrôles de vitesse réguliers doivent être imposés, surtout sur les grands axes comme la rue de Namur et autour de la gare. Ces contrôles permettront de réduire les excès de vitesse et d'améliorer la sécurité routière. Nous proposons que ces contrôles soient réalisés de manière discrète, évitant les dispositifs trop visibles comme les Lidar temporaires, qui ont un effet souvent trop ponctuel. Les contrôles discrets garantiront une plus grande efficacité.

- Étude des zones 30 km/h :

Nous suggérons d'étudier l'imposition de zones à 30 km/h dans certaines zones. La réduction de la vitesse facilite une gestion plus fluide des carrefours sans feux de signalisation, ce qui encourage une conduite plus prudente. La zone 30 km/h présente des avantages significatifs en termes de sécurité, de cohabitation entre automobilistes, piétons et cyclistes, ainsi que de réduction du bruit routier, ce qui améliore la qualité de vie dans les zones urbaines denses.

- Entretien des pistes cyclables :

Les pistes cyclables doivent être correctement entretenues pour garantir leur praticabilité. Un simple marquage ne suffit pas ; le revêtement doit être en bon état pour ne pas contraindre les cyclistes à quitter leur voie principale. Nous proposons un entretien régulier des abords végétalisés et des abris de chemins pour améliorer l'accès et la visibilité. Les propriétaires d'espaces verts adjacents aux pistes cyclables seront rappelés de leur responsabilité d'entretien. En cas de non-conformité, des sanctions sous forme de taxe de 200 euros pourraient être envisagées

- Marquage de vélo : vu l'augmentation importante des vols de vélo dans notre entité comme dans nombre de communes, nous soutiendrons toutes les initiatives de communication relative aux outils existants (Mybike).

4. Bien-Être Animal :

- Sensibilisation et éducation : Nous organiserons des campagnes de sensibilisation pour promouvoir le bien-être animal.

- Contrôle et régulation : Nous renforcerons les contrôles sur la possession et le traitement des animaux de compagnie, et introduirons des règlements locaux pour interdire ou réguler certaines pratiques néfastes, telles que les feux d'artifice non sécurisés.

- Structures et infrastructures : Nous étudierons la possibilité d'installer des équipements publics, tels que des parcs pour chiens et des points d'eau. Nous définirons des zones où les chiens peuvent être sans laisse et créerons des parcs clôturés pour que les animaux se défoulent en toute sécurité.

- Programmes de stérilisation :

o Nous mettrons en place des programmes de stérilisation pour les chats errants afin de contrôler leur population.

o Nous faciliterons l'accès aux chèques vétérinaires subventionnés par la Région wallonne pour les personnes en situation de précarité.

- **Gestion des animaux sauvages** : Nous prendrons des mesures pour protéger les habitats naturels et la faune locale
- **Encouragement de l'adoption** : Nous organiserons des journées de sensibilisation à l'adoption pour les animaux des refuges locaux
- **Politique environnementale** : Nous encouragerons des pratiques agricoles respectueuses du bien-être animal et inciterons les habitants à adopter des modes de vie et de consommation respectueux des animaux.

15. Gouvernance et participation citoyenne

L'amélioration de la gouvernance et la participation citoyenne sont des piliers essentiels pour une gestion locale efficace et transparente. Afin de répondre aux besoins des citoyens tout en assurant une gestion équilibrée et responsable des ressources publiques, nous proposons les initiatives suivantes. Ces mesures visent à renforcer la démocratie au sein du Conseil communal, améliorer la transparence financière, et soutenir les activités communautaires de manière équitable.

Démocratie au Conseil communal :

Nous proposons que le Conseil communal soit présidé par une personne qui ne soit ni bourgmestre ni échevin, conformément aux prévisions légales. Cette mesure vise à promouvoir un échange plus équilibré entre les différentes parties en garantissant que la présidence ne soit pas influencée par des intérêts exécutifs. Un président non exécutif favorisera une meilleure impartialité et permettra à chaque membre du Conseil de s'exprimer de manière équitable.

Retransmission des Conseils communaux : Nous nous engageons à retransmettre en direct les Conseils communaux pour favoriser l'implication des citoyens dans le processus de gestion de la commune.

Contrôle des finances :

▪ **Aucune augmentation d'Impôts :**

Nous affirmons qu'aucune augmentation d'impôts n'est nécessaire pour le moment. Les états financiers actuels montrent que la situation financière de la commune est suffisamment stable, et il existe des opportunités pour explorer d'autres sources de revenus. L'augmentation des impôts n'est donc pas requise et pourrait être évitée en optimisant les ressources existantes.

▪ **Transparence accrue sur les comptes :**

Il est crucial d'améliorer la transparence des comptes communaux, avec une attention particulière à la gestion financière du CPAS, dont les résultats sont actuellement très négatifs.

Une plus grande clarté sur la gestion des finances du CPAS permettra de renforcer la confiance des citoyens et de garantir une utilisation plus efficace des fonds publics. Nous nous engageons à publier sur le site internet de la Ville les comptes annuels ainsi que les budgets

Gestion des frais d'occupation de voirie :

Nous recommandons de limiter les frais d'occupation de voirie, tout en évitant les occupations prolongées. Les frais devraient être raisonnables, avec une tarification minimale en cas de déménagement. De plus, il serait pertinent que les personnes qui s'occupent elles-mêmes de l'installation des panneaux indicateurs bénéficient d'une réduction des frais. Cette approche permettra de gérer efficacement l'utilisation des espaces publics tout en offrant une certaine flexibilité aux utilisateurs.

Adopter un Programme stratégique transversal (PST)

Le PST est l'outil de gouvernance essentiel d'une ville. Nous voulons dès le début de la mandature créer un projet de PST en concertation avec les agents communaux car ce sont eux qui seront chargés de l'exécuter. Nous soumettrons ce projet à l'enquête publique afin de récolter l'avis des Nivellois et l'amenderons en fonction des avis récoltés. Ce PST, une fois adopté par le Conseil communal, sera, non pas un outil creux de propagande, mais sera notre fil conducteur dans la gestion de la Ville, garantissant ainsi mieux des prises de décision réfléchies et cohérentes.

